DLP 14-3-75015809

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
Sous-Régisseur de Recettes de la D. D. A. — Protection des Végétaux — C. C. P. RENNES 9404-94
280, rue de Fougères, 35000 RENNES

ABONNEMENT ANNUEL
~~30 F~~ 50 F

BULLETIN N° 21 (ANNEXE) 12 MARS 1975

PESTICIDES HOMOLOGUES OU EN AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE au 1er janvier 1975 utilisables contre les ennemis des cultures - DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES

Ces deux listes, qui étaient habituellement adressées à nos abonnés avec le Bulletin, figurent cette année dans le numéro de mars 1975 de la revue Phytoma.

Nous vous invitons à conserver soigneusement ce numéro car - au cours de l'année - il sera souvent conseillé dans notre Bulletin de s'y reporter.

TAVELURE DU POMMIER

Les risques de contamination sont encore extrêmement faibles pour les raisons suivantes :

1°) - les ascospores (germes) susceptibles d'être libérées des feuilles mortes à l'occasion des pluies, sont actuellement très peu nombreuses

2°) - les organes verts réceptifs à la Tavelure ne constituent qu'une surface très réduite.

La décision de la première intervention contre la Tavelure devra, en conséquence, être prise en fonction :

- de la précocité de la végétation et notamment du nombre de feuilles déjà formées,
- de la sensibilité des variétés aux attaques de Tavelure.

Pour un même stade végétatif, il est actuellement prématuré de traiter les variétés peu sensibles, alors qu'une première pulvérisation anti-tavelure peut se justifier sur variétés sensibles au cours des prochains jours, sans qu'il y ait cependant un caractère d'urgence.

REMARQUES CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS ANTI-TAVELURE

Après le premier traitement, le renouvellement de la protection contre la Tavelure doit être prévu en fonction de trois critères :

1°) - l'importance du danger représenté par les ascospores et les conidies susceptibles d'être présentes dans la nature. Vous en serez informés en temps voulu dans les Bulletins.

Nous vous avons indiqué plus haut que les ascospores étaient actuellement très peu nombreuses. Quant aux conidies, qui se développent sur les taches de Tavelure de l'année, elles ne sont à craindre que lorsque celles-ci apparaissent, ce qui n'est susceptible de se produire au plus tôt que dans trois à quatre semaines.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 9

.../...

2°) - la rapidité du développement végétatif qui varie suivant le climat, mais aussi en fonction de l'exposition du verger, des variétés, des fumures ...

Nous donnerons des indications générales concernant cet élément, mais il est nécessaire que l'arboriculteur, dans son exploitation, fasse également de fréquentes observations pour mieux préciser la progression de la végétation, compte tenu des divers facteurs précédents.

3°) - l'action lessivante des pluies. A ce sujet, nous rappelons que deux cas sont à considérer :

a) - la pluie intervient alors que la bouillie pulvérisée n'a pas encore "séché" sur les arbres : il suffit de quelques millimètres de pluie pour éliminer le fongicide. Un nouveau traitement est à faire dans les meilleurs délais.

b) - la bouillie a eu le temps de "sécher" avant l'arrivée de la pluie : le fongicide résiste beaucoup mieux au lessivage et l'on considère qu'environ 20 à 30 millimètres de pluie au total sont nécessaires pour l'éliminer presque entièrement et obliger à refaire un traitement.

L'importance de l'élimination du fongicide par les pluies ne peut être appréciée que par l'arboriculteur grâce à l'emploi d'un pluviomètre mis en place près du verger.

En examinant chaque jour son pluviomètre et en notant la hauteur des pluies, il sera donc facile pour l'arboriculteur de connaître le moment où il conviendra de renouveler un traitement.

TAVELURE DU POIRIER

Les risques de contamination sont encore très faibles, les ascospores arrivées à maturité étant en nombre limité et la surface foliaire encore réduite.

Les remarques faites pour la Tavelure du pommier s'appliquent également à la Tavelure du poirier.

Il convient donc d'en tenir compte pour le renouvellement des traitements.

RECTIFICATIF AU DESHERBAGE DES CEREALES

publié dans le bulletin n° 20 du 20 février 1975

La Société SANDOZ nous a signalé l'absence de phytotoxicité du métoxuron (Dosanex) sur les variétés de blé Talent, Top, Clément et Courtot. Ces renseignements nous permettent donc de signaler la possibilité d'utiliser ce produit sur ces variétés.

Par ailleurs, cette société ne préconise pas l'emploi en post-levée de l'association métoxuron + chlortoluron (Savirade). Cette association doit donc être utilisée exclusivement en "post-semis pré-levée" de la culture.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. PAITIER et G. CHARPENTIER.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne",

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Bulletin n° 20 du 20 février 1975